ASBL ATOUTS CAMPS
13, Place l'Ilon
5000 NAMUR
Agréé par la Wallonie
pour la mise en place du label « Endroit de camp »

Octroi du label

Endroit de camp

Vu l'attestation de sécurité incendie délivrée par Monsieur le Bourgmestre de Saint-Léger, Monsieur Rongvaux en date du 27/07/2021 ;

L'autorisation	N° EC086
Est délivrée à	Asbl Patro Saint-Léger
Domicilié	Rue Lackman à 6747 Saint-Léger
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	**Local Scout Saint-Léger** situé Rue des Neuf Prés à 6747 Saint-Léger
Capacité	45 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 26/07/2026.

Le 03/08/2021

La Secrétaire générale de l'asbl Atouts Camps

Adèle Guillaume